



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réactivation de la médaille de l'engagement

Question écrite n° 40974

Texte de la question

Mme Véronique Riotton appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'annonce par le Gouvernement, le 13 mai 2020, de la réactivation de la médaille de l'engagement face aux épidémies, en faveur notamment des salariés et bénévoles qui se sont engagés pleinement contre l'épidémie de covid-19. Il est important, en cette période où la solidarité nationale s'avère être le bien le plus précieux du pays, que ceux qui se sont mobilisés sans compter leurs jours ni leurs heures puissent savoir que la Nation leur est reconnaissante. Aux dernières informations, un décret devait paraître le 1er janvier 2021 pour formaliser cette action. Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement compte toujours réactiver cette médaille et si une date de parution du décret est envisagée.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Riotton](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40974

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6806

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)